

ELABORATION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Groupes de travail – Schéma Régional de Santé

11 mai 2023

Développer une approche « une seule santé » par la veille, la surveillance sanitaire et la coopération internationale

Sommaire

Groupe de travail n°1

1. Élément de contexte
 2. Articulation avec le PRSE
 3. Présentation One Health – Une seule santé
 4. Définitions
 5. Objectif et méthode de travail de l'atelier
 6. Suite de l'atelier
-

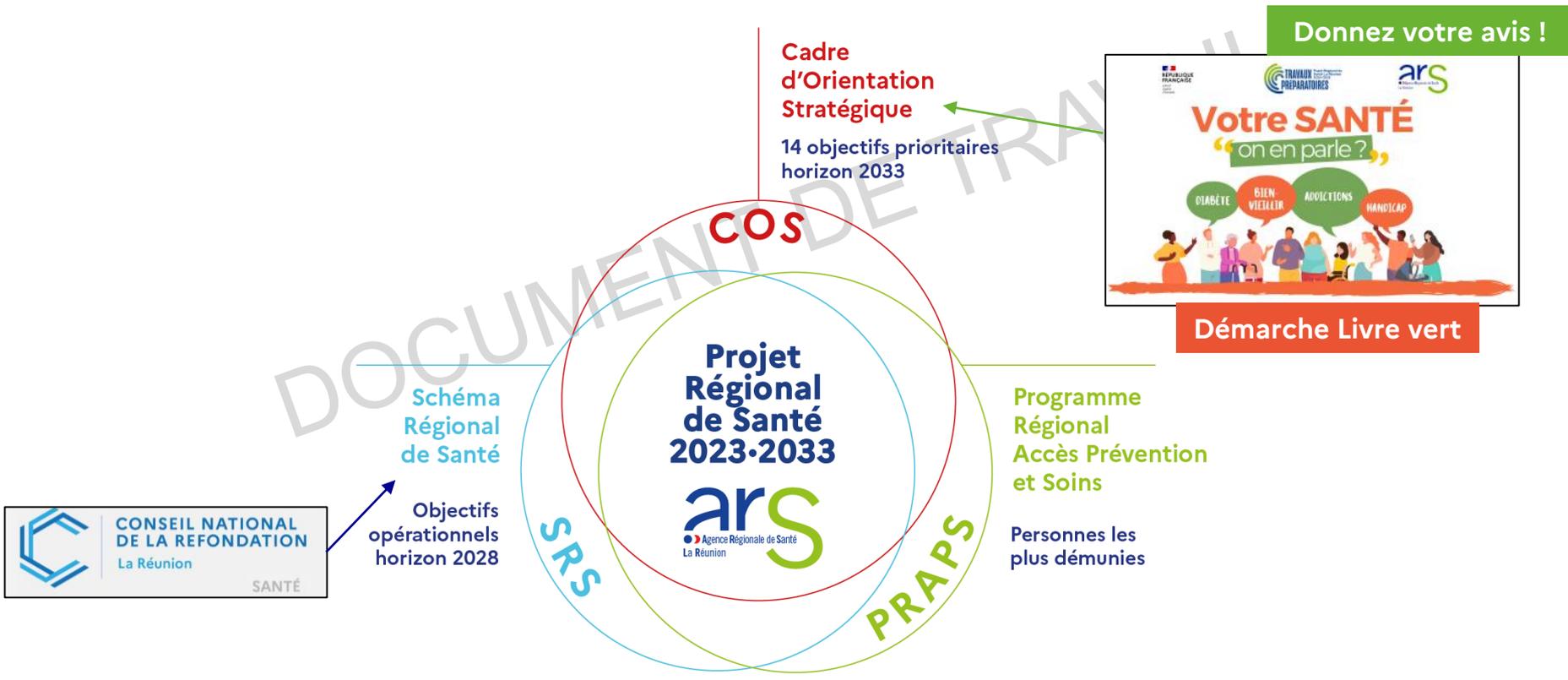
1. Éléments de contexte

Le futur projet régional de santé 2023-2033

Contexte et enjeux

- ❑ Un Projet Régional de santé Océan Indien actuel dont les composantes s'appliquent pour les territoires de La Réunion et de Mayotte
 - ❑ Des composantes du PRS OI qui arrivent à échéance en 2023 :
 - un Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023, portant des objectifs opérationnels sur 5 ans
 - un Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018-2023, sur 5 ans
 - ❑ Un nouvel encadrement réglementaire des activités de soins et des Equipements Matériels Lourds avec la mise en conformité du volet Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins (OQOS) du Schéma Régional de Santé
 - ❑ L'ARS La Réunion, non habilitée à réviser le PRS Océan Indien :
 - Adoption d'un nouveau PRS pour la REUNION uniquement et non révision du PRS Océan Indien
- **Procédure d'élaboration complète d'un nouveau Projet Régional de Santé en 2023** : élaboration d'un diagnostic régional, d'un nouveau Cadre d'Orientation Stratégique, d'un nouveau Schéma Régional de Santé enrichi du nouveau régime d'autorisation des activités de soins, et d'un nouveau PRAPS.

Volets constitutifs du futur projet régional de santé 2023-2033



Cadre d'orientations stratégiques

1. Renforcer la démocratie en santé
2. Intégrer la prévention dans le quotidien des réunionnais
3. Un environnement favorable à la santé
4. Structurer les parcours de santé
5. Réduire les inégalités sociales et territoriales en santé (PRAPS)
6. Améliorer la santé de la mère et de l'enfant
7. Améliorer la santé nutritionnelle
8. Promouvoir la santé mentale
9. Prévenir et prendre en charges les conduites addictives
10. La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap
11. La qualité de vie et la santé des personnes âgées
12. Les compétences et ressources humaines en santé
13. Le numérique au service de la santé
14. La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles

Les étapes de l'élaboration du PRS

livrable

Mars / juin 2022

Aout 2022

Oct/dec 2022

Janv 2023

Fev 2023

Mars 2023

Avril 2023

Mai 2023

Jun 2023

Juil/oct. 2023

nov 2023

Mise en œuvre décrets autorisations (1^{er} juin 2023)

Cadre d'Orientations Stratégiques (COS)

Diagnostic Portrait du territoire

Conseil National de la refondation en Santé CNR Ateliers

Diagnostic + Projet COS

Démarche « Livre Vert » - consultation sur le projet COS

Ajustement COS

Projet : COS (15/07)

Consultation Publique 3 Mois 15/07-15/10

Adoption du PRS (31 oct 2023)

Schéma Régional de Santé (SRS) Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Groupes thématiques SRS/PRAPS Déclinaison des orientations stratégiques en objectifs opérationnels à 5 ans

OQOS Séminaires avec les offreurs de soins

Projets : SRS PRAPS (15/07)

Rédaction SRS + PRAPS

COS 2023-2033

SRS-PRAPS 2023-2028

Quelques définitions et arborescence



Projet Régional de
Santé La Réunion
2023-2033

1 Orientation
stratégique

Des objectifs
généraux (2 à 4)

Des objectifs
opérationnels (4 à 7)

Actions

Actions

Actions

Actions

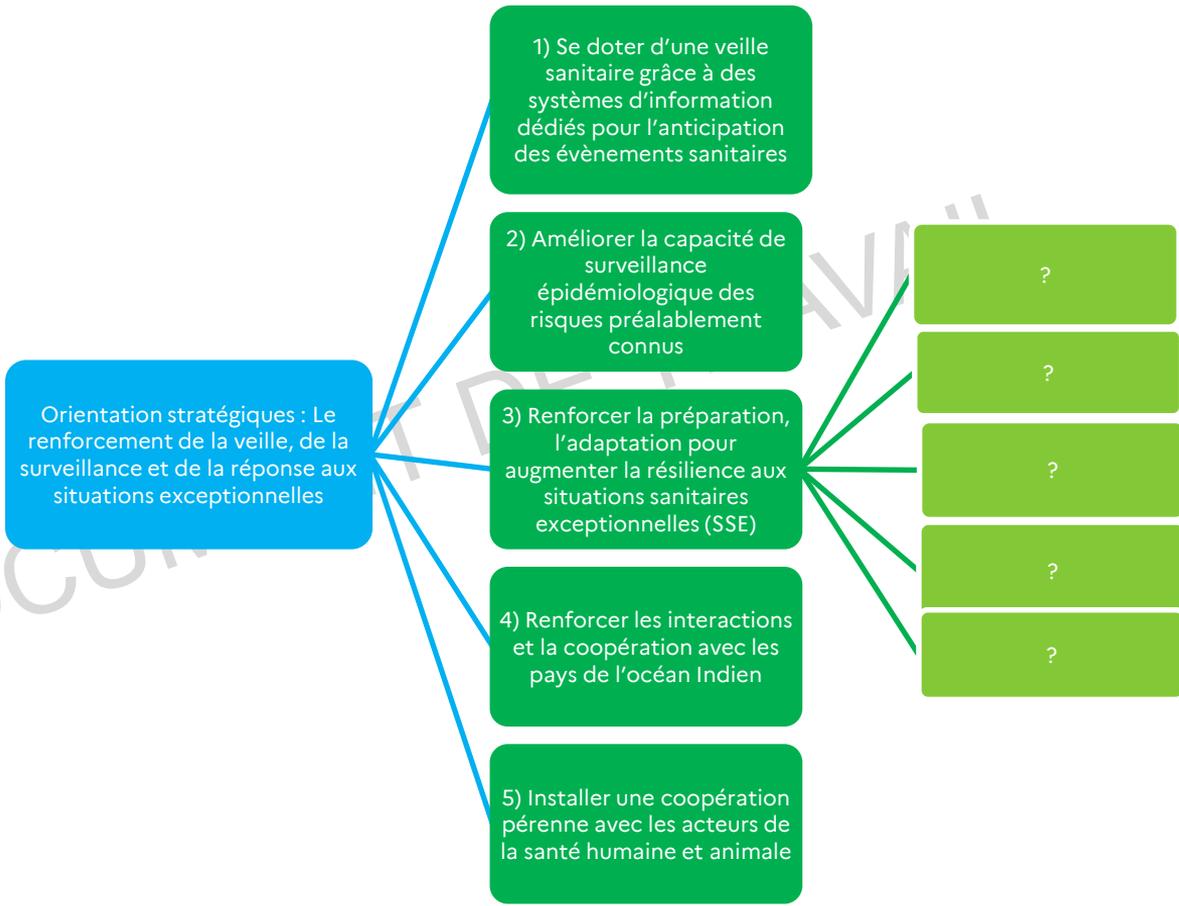
Cadre d'orientation stratégique
(à 10 ans)

Schéma régional de santé
(à 5 ans)

La veille et la surveillance
sanitaire et la réponse
aux situations
exceptionnelles

- 1) Se doter d'une veille sanitaire grâce à des systèmes d'information dédiés pour l'anticipation des événements sanitaires
- 2) Améliorer la capacité de surveillance épidémiologique des risques préalablement connus
- 3) Renforcer la préparation, l'adaptation pour augmenter la résilience aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE)
- 4) Renforcer les interactions et la coopération avec les pays de l'océan Indien
- 5) Installer une coopération pérenne avec les acteurs de la santé humaine et animale

PRS 2023-2028



Orientation stratégique

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels et actions

2. Articulation avec le PRSE

Articulation avec le PRSE

- Trois plans régionaux : PRS, PRSE, PRST
- 2022 : renouvellement du PRST
- 2023 : renouvellement du PRS
- 2024 : renouvellement du PRSE

ARS : coordonne le PRS

ARS, Préfecture, Conseil Régional : coordonnent le PRSE

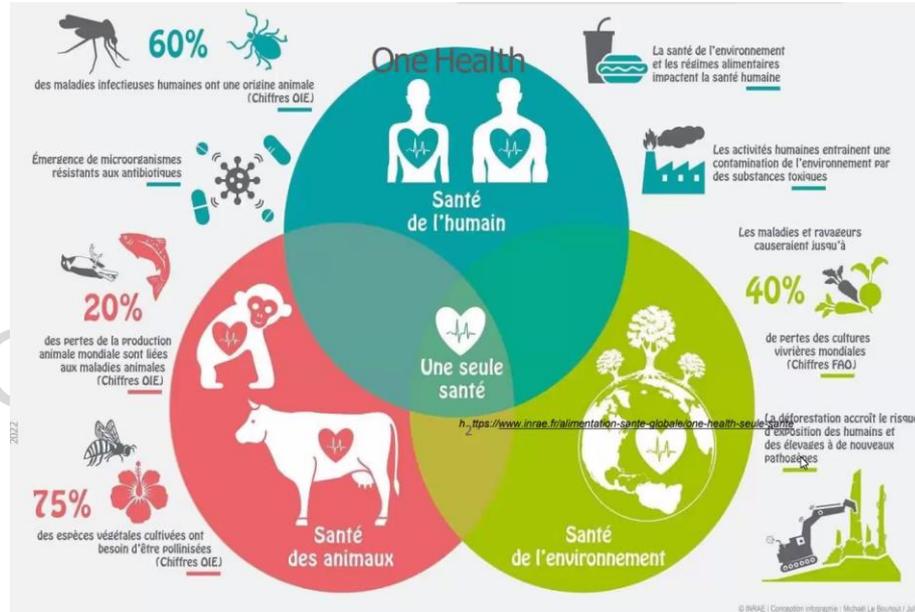
DEETS : coordonne le PRST

- Des orientations stratégiques du PRS intéressent la santé et l'environnement
 - n°3 : Un environnement favorable à la santé
 - n°14 : La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles



3. Présentation One Health – Une seule santé

Présentation One Health – Une seule santé



4. Définitions

Quelques définitions...

Veille sanitaire

- Recherche active et permanente d'informations sanitaires inter-nationales pour anticiper les risques sanitaires et environnementaux et permettre la mise en place de contre-mesures au plus tôt

Surveillance épidémiologique

- Recueil continu et régulier et analyse d'indicateurs permettant de détecter des épidémies, de décrire les tendances (temps, lieu population) des événements de santé sous surveillance, d'évaluer les stratégies de santé en cours et éventuellement de déboucher sur des hypothèses de recherche

One Health

- Envisager toute maladie ou événement de santé comme le résultat de l'interaction entre l'homme et son environnement : éthologie, écosystème, climat, environnement socio-économique, et systématiquement intégrer ces interactions dans les stratégies de prévention ou de lutte contre les maladies en les considérant comme des déterminants possibles de santé

Prospective

- Scénariser le futur dans son environnement global. Ex : impact des évolutions démographiques, climatiques sur La Réunion d'ici 10 ou 20 ans.

5. Objectifs et méthode de travail de l'atelier

Tri de vos propositions

Vos propositions en atelier 1

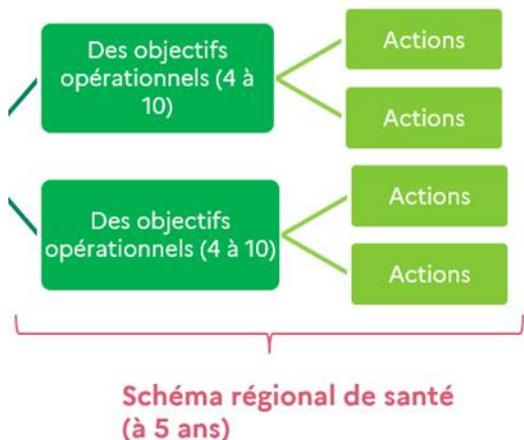
- **Plus de 70 actions proposées**
- **8 thèmes identifiés par l'ARS** : Capacité de surveillance épidémiologique ; Veille sanitaire ; Mobilisation /sensibilisation ; Planification / anticipation / SSE ; International ; Connaissance ; Coopération ; Prospective
- **2 thèmes supplémentaires proposés en atelier** : Recherche (branche dédiée non nécessaire mais en interconnexion avec les autres approches) ; Réseaux intersectoriels/interservices

Propositions retenues aujourd'hui

Tri des propositions d'action :

- Les propositions qui sortaient du cadre de l'orientation stratégique (COS),
 - Celles qui ne répondaient pas aux critères de priorisation que nous souhaitons appliquer (voir plus bas).
 - Nous avons retenu d'emblée les actions qui pouvaient être mises en œuvre sans attendre car ne demandant pas de moyens particuliers.
- Parmi les actions restantes, il est nécessaire de sélectionner celles qui deviendront des priorités et qui seront mises en œuvre.
- Pour ce faire, nous mettons en œuvre une méthode spécifique.

Objectif et méthode de travail de l'atelier



Objectif de cette séance du 11 mai :

- Prioriser les actions principales à mettre en œuvre sur notre territoire au cours des 5 prochaines années

Méthode :

- Présentation des actions proposées en atelier 1 et retenues
- Puis, priorisation par vote individuel. Nous vous proposons d'utiliser la grille suivante, et de noter chacune des actions sur trois critères.
- Discussion des actions retenues selon vos votes

Critères de priorisation

→ Nous vous proposons d'utiliser la grille suivante, et de noter chacune des actions sur trois critères

Critères	Niveau	Cotation
Niveau de réduction attendu de l'impact de la maladie ou de l'événement de santé	<u>Va de 0</u> : aucune réduction à <u>5</u> : réduction très importante de l'impact	Note de 0 à 5
Evaluation de la faisabilité de l'action à mener, en tenant compte des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Logistique - Politique - Couverture attendue de l'action 	<u>Va de 0</u> : action impossible à mener à <u>5</u> : action très facile à mettre en place	Note de 0 à 5
Accès aux moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de l'action	<u>Va de 0</u> : les financements ne pourront jamais être trouvés à <u>5</u> : les financements seront faciles à trouver ou bien ils existent déjà	Note de 0 à 5
		Total sur 15 (x le nb votants)

Exemple 1

Diffusion régulière de données vulgarisées à l'attention de la population générale

Critères	Niveau	Cotation
Niveau de réduction attendu de l'impact de la maladie ou de l'événement de santé	<u>Va de 0</u> : aucune réduction <u>à 5</u> : réduction très importante de l'impact	3
Evaluation de la faisabilité de l'action à mener, en tenant compte des critères suivants : - Logistique - Politique - Couverture attendue de l'action	<u>Va de 0</u> : action impossible à mener <u>à 5</u> : action très facile à mettre en place	5
Accès aux moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de l'action	<u>Va de 0</u> : les financements ne pourront jamais être trouvés <u>à 5</u> : les financements seront faciles à trouver ou bien ils existent déjà	4
		12/15

Exemple 2

Cartographie One health des expositions et des risques à jour

Critères	Niveau	Cotation
Niveau de réduction attendu de l'impact de la maladie ou de l'événement de santé	<u>Va de 0</u> : aucune réduction à <u>5</u> : réduction très importante de l'impact	2
Evaluation de la faisabilité de l'action à mener, en tenant compte des critères suivants : - Logistique - Politique - Couverture attendue de l'action	<u>Va de 0</u> : action impossible à mener à <u>5</u> : action très facile à mettre en place	2 (long à mettre en place)
Accès aux moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de l'action	<u>Va de 0</u> : les financements ne pourront jamais être trouvés à <u>5</u> : les financements seront faciles à trouver ou bien ils existent déjà	3
		7/15

A vos téléphones !

Vous pouvez scanner ce
QR code :



6. Suite de l'atelier

Suite de l'atelier

Pour chaque priorité retenue : un pilote qui anime un groupe de travail

- Planification pour traduire la priorité en stratégie d'action
 - Détermination des objectifs : une quantité à atteindre dans un délai de temps
 - Moyens à mettre en œuvre
 - Mise en œuvre de la stratégie
-

7. Priorisation des actions

Animation

Vote en ligne :

- 1) Connectez-vous à Kahoot

DOCUMENT DE TRAVAIL



RESTITUTION ET CONCLUSION

Merci !
N'hésitez pas à nous
écrire 😊

Contact

ars-reunion-prs@ars.sante.fr

Donnez **VOTRE AVIS**
sur les **PRIORITÉS DE SANTÉ**
des 10 prochaines années à LA RÉUNION !



JUSQU'AU 15 JUIN 2023

Rendez-vous sur
notre site internet

OU

Scannez
le QR
CODE



www.lareunion.ars.sante.fr

